

Commission des interventions Séance du 29 septembre 2020

Décision CDI n° 2020-11

Subvention à la construction d'un filtre à charbon supplémentaire à l'usine de production d'alimentation en eau potable de Belle Eau Cadeau (Guadeloupe)

La Commission des interventions de l'Office français de la biodiversité,

- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles L.131-8 à L.131-16, relatifs à l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment ses articles R.131-28 à R.131-28-10, relatifs au Conseil d'administration de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le code de l'environnement, et notamment son article R.131-30, relatif aux compétences du directeur général de l'Office français de la biodiversité ;
- ▶ **Vu** le décret en date du 30 décembre 2019 nommant Monsieur Pierre DUBREUIL en qualité de Directeur général de l'établissement ;
- ▶ **Vu** la délibération n° 2020-02 du conseil d'administration de l'OFB du 3 mars 2020 portant constitution de la commission spécialisée « Commission des interventions » ;
- ▶ **Vu** le rapport du directeur général de l'Office ;

et après avoir valablement délibéré,

D É C I D E

ARTICLE 1 :

La Commission des interventions approuve la proposition d'aide financière pour le projet de construction d'un filtre à charbon supplémentaire à l'usine de production d'alimentation en eau potable de Belle Eau Cadeau (Guadeloupe), porté par le Conseil départemental de la Guadeloupe.

ARTICLE 2 :

La Commission des interventions fixe le montant maximum de l'aide financière de l'OFB au projet mentionné à l'article 1 à hauteur de 750 000,00 €, soit 30,00 % du montant du projet.

ARTICLE 3 :

Le directeur général est autorisé à mettre définitivement au point les termes de la convention avec le Conseil départemental de la Guadeloupe et à procéder à sa signature.

Le Directeur général, chargé
du secrétariat du Conseil d'administration,

Le Directeur général de l'OFB
Par déléguation
Le Directeur général des Ressources

Denis CHARISSOUX
Pierre DUBREUIL

La Présidente
de la Commission des interventions,



Patricia BLANC